

Le P'TIT JOURNAL

de Tourneville-sur-Mer

n°7

Déc. 2025



4–5

– Pratique

- Une nouvelle cantinière à l'école de Lingreville
- Lancement du Rezo Pouce

6–9

– C'est d'actu !

- Deux jeunes Tournevillaises à l'honneur
- Les travaux en cours et à venir sur la commune

10–11

– Retour en images

- De mai à novembre, une saison très active !



Tourneville
• sur-mer •





Édito

**Chères habitantes,
chers habitants de
Tourneville-sur-Mer,**

Le premier trimestre 2026 sera civique.

Dans un premier temps, nous réaliserons le recensement de la population de notre commune. Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire, qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées que les petits et grands projets qui nous concernent peuvent être pensés et réalisés, puisqu'elles permettent de déterminer la participation de l'État au budget de notre commune (plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante), de définir le nombre d'élus au conseil municipal et d'identifier nos besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs, de commerces, de logements...

Nous avons confié cette mission importante à six agents habitant la commune pour recenser et coordonner les travaux (cf photo ci-contre). Entre le 15 janvier et le 14 février, ils vous remettront dans votre boîte aux lettres ou en main propre, le nécessaire pour vous recenser en ligne ou sur papier. Nous vous remercions de leur offrir le meilleur accueil.

Ensuite, en mars 2026, vous élirez vos conseillers municipaux. Le mode de scrutin va changer pour les Annovillais puisque vous voterez pour une liste, comme le faisaient déjà les Lingremais. Cela signifie que le panachage ne sera plus autorisé, qu'il ne sera plus possible de rayer le nom de certains candidats ni de les remplacer par d'autres, ce qui aurait pour conséquence de rendre votre bulletin nul. Les listes devront être paritaires et respecter l'alternance femme/homme. L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 4 février 2026 en ligne et jusqu'au 6 février 2026 en Mairie.

Enfin, je vous invite d'ores et déjà à retenir la date du 18 janvier 2026 à 11h à la salle communale de Lingreville, pour les traditionnels vœux de la municipalité à l'occasion desquels nous vous vous exposerons le bilan de l'année écoulée. Nous espérons vous y retrouver nombreux, mais en attendant, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

Sabrina Regnault,
Maire de Tourneville-sur-Mer



➤ Nos agents recenseurs pour ce premier trimestre 2026

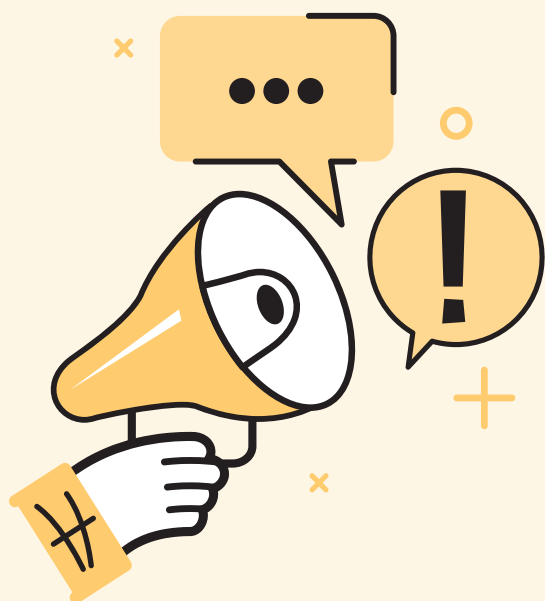
De gauche à droite : Alain Viel (Est d'Annoville), Valérie De Vaucouleurs (Sud de Lingreville), Nathalie Crespin (secrétaire de mairie, coordonnatrice), Monique Lelièvre (Nord-Est de Lingreville), Christine Lemetayer (Nord-Ouest de Lingreville) et Chantal Viel (Ouest d'Annoville)



➤ Des fleurs sur la commune

Un grand merci à Martine et Serge Loisel qui fleurissent le puits et la mairie d'Annoville avec les chrysanthèmes de leur jardin à l'occasion de la Toussaint !

Directrice de la publication : Sabrina Regnault
Directrice de la rédaction : Claire Tangy
Création et mise en page : www.melissa-langlois.com
Impression : Mag'Print
Images : Claire Tangy (couverture), Tourneville-sur-Mer



En bref!



— Collecte des déchets

Modification du jour de collecte à Annoville

Suite à la demande de l'entreprise qui collecte les déchets sur notre territoire et dans un souci d'harmonisation des jours de collecte entre nos communes historiques, la Communauté de communes Coutances mer et bocage a décidé de modifier le jour de collecte de la commune déléguée d'Annoville.

Ainsi, à compter du 5 janvier 2026, la commune déléguée d'Annoville sera collectée au même rythme et les mêmes jours que la commune déléguée de Lingreville, à savoir le jeudi toute l'année (en alternance ordures ménagères et tri) sauf en juillet et août, période durant laquelle la collecte se fera le jeudi pour les ordures ménagères et le vendredi pour le tri.

La communauté de communes établira un calendrier de collecte qui sera disponible aux deux mairies ou téléchargeable sur le site communautaire.

+ d'info

www.coutancesmeretbocage.fr

— Appel au civisme !

Sites de recueil des déchets

Encore trop souvent jonchés de débris !

Nous sommes, une fois encore, indignés de constater que les différents sites de conteneurs de déchets sont bien trop souvent jonchés de bouteilles, d'emballages, de sacs éventrés et autres résidus.

Nous faisons appel à votre civisme et vous demandons de respecter impérativement ces emplacements, ainsi que le travail des agents techniques chargés de leur propreté. Par ailleurs, nous vous prions de vous conformer aux consignes de tri affichées sur les différents conteneurs. Certains bacs ont été disposés afin de recueillir, en dépannage uniquement, les ordures ménagères. Nous vous demandons de privilégier la collecte en porte à porte. Si ces bacs continuaient à être surchargés de sacs d'ordures non triées, nous serions amenés à les supprimer.

Nous souhaitons tous vivre dans une commune propre et accueillante, c'est pourquoi nous avons décidé que désormais les contrevenants seraient verbalisés, ainsi que la loi le prévoit.



— Nouvelle agente



Une nouvelle cantinière à l'école de Lingreville

Morgane Hilliou-Desenfant a pris ses fonctions de cantinière le 1^{er} septembre 2025, après un mois de tuilage avec le précédent cantinier et une formation en hygiène alimentaire.

Morgane vit à Tourneville-sur-Mer et est mère de deux enfants. Elle souhaitait avoir un emploi à proximité de chez elle et retrouver du temps pour ses enfants. Une des raisons qui l'a poussée à poser sa candidature au poste de cantinière est le désir de s'occuper d'enfants. Morgane a toujours aimé cuisiner, mais le défi consistait pour elle de passer d'une cuisine familiale à une cuisine pour soixante personnes. C'est désormais chose faite. En deux mois et demi, Morgane a su adapter sa façon de cuisiner aux quantités nécessaires pour l'école.

Des repas pris dans une ambiance familiale

Le repas se déroule en deux services : le premier rassemble les élèves de maternelle et de CP (39 élèves), le second regroupe les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 (24 élèves).

Ce qui comble Morgane dans son nouveau poste, c'est le lien qu'elle entretient avec les enfants. Elle aime échanger avec eux, leur faire découvrir de nouveaux plats, des saveurs et des goûts multiples. Ils ont récemment goûté et apprécié le mac'ncheese (gratin de pâtes au cheddar et lardons), une nouveauté pour eux.

Les enfants, dit-elle, « *ont en général un peu plus de mal avec les légumes, particulièrement les verts* ». Malgré cela, des légumes ou des fruits sont au menu tous les jours, de même qu'un repas végétarien et un repas poisson par semaine. « *Les enfants mangent assez bien, il y a peu de gaspillage* ». Chaque semaine, les grands du second service élisent un responsable de table qui est chargé de vérifier que la table est bien débarrassée après le repas, mais aussi de veiller à ce que les conversations ne deviennent pas trop bruyantes au fil du repas. Les enfants pratiquent également le tri des déchets, une façon de les sensibiliser au gaspillage et au devenir des ordures. Le service se déroule assez calmement et joyeusement. « *Les enfants ne rechignent pas quand on leur demande de goûter* », observe Morgane.

Une alimentation saine et équilibrée au quotidien

Une autre partie du travail de la cantinière consiste à établir les menus de la semaine et à passer les commandes de produits. Morgane le fait en étroite collaboration avec Bernard Gérard, adjoint au maire, et en ayant à l'esprit les consignes suivantes : s'approvisionner au maximum localement et en bio, prévoir une alimentation diversifiée et le tout dans le respect de l'enveloppe budgétaire. Elle a appris à estimer les proportions justes. Mais la partie du travail qu'elle préfère, c'est vraiment le contact avec les enfants et la préparation des plats.

Parmi ceux que Morgane concocte, les préférés des enfants sont - jusqu'alors - les éclairs au chocolat, les donuts faits pour Halloween et le poulet basquaise.

À la rentrée, Morgane avait demandé à chaque enfant d'écrire sur un papier quel était son plat préféré, elle s'est fixé l'objectif de cuisiner tous ces plats au cours de l'année scolaire.

— Côté mobilité...

Lancement du Rezo Pouce

sur tout le territoire de Coutances mer et bocage



Rezo Pouce : un service d'autostop local, solidaire et sécurisé en service à Coutances mer et bocage

Depuis septembre 2025, le dispositif Rezo Pouce est déployé sur le territoire de Coutances mer et bocage avec près de 140 « Arrêts sur le Pouce » installés, dont sept à Tourneville-sur-Mer (deux à Annoville et trois à Lingreville). Ce service d'autostop organisé, gratuit et sécurisé, facilite les déplacements du quotidien, en particulier en milieu rural.

Le fonctionnement est simple : des points d'arrêts identifiés, une pancarte pour afficher sa destination et la possibilité pour un conducteur inscrit de s'arrêter pour proposer un trajet partagé. En moyenne, un conducteur s'arrête en moins de six minutes, selon les données observées sur d'autres territoires

➤ **L'inscription est gratuite et sécurisée :** (pièce d'identité demandée)

- En mairie
- En ligne via la plateforme Mobicoop site internet ou application mobile

➤ **Chaque membre reçoit des outils pour voyager en confiance :**

- Une carte de membre, pour les conducteurs et les passagers
- Un autocollant Rezo Pouce à apposer sur le pare-brise, pour les conducteurs

+ d'info

www.coutancesmeretbocage.fr/rezo-pouce



Carte des arrêts sur le territoire de Coutances mer et bocage



— & mobilité douce

Aide à l'achat d'un vélo électrique ou mécanique

Depuis le 1^{er} juillet 2025 et afin de faciliter des déplacements plus doux, Coutances mer et bocage propose une aide pour l'achat d'un vélo électrique ou mécanique.

Il est possible d'obtenir jusqu'à 400 € de remboursement*, pour les résidents de Coutances mer et bocage (sous conditions de ressources).

* Vélo acheté auprès d'un vélociste professionnel de Coutances mer et bocage (vente et réparation) à compter du 1^{er} juillet 2025.

+ d'info

www.coutancesmeretbocage.fr



Conditions d'éligibilité et formulaire en ligne



— Deux jeunes Tournevillaises à l'honneur...



Juliette Tison Cuquemel

Une cavalière passionnée !



Juliette Tison-Cuquemel a remporté, en juillet dernier, le titre de vice-championne de France de saut d'obstacles, ce dont nous la félicitons !

Une passion précoce

La passion de Juliette, 15 ans, pour l'équitation, remonte à sa plus tendre enfance. C'est à l'âge de trois ans et demi qu'elle débute l'équitation à la faveur d'un stage auquel sa grand-mère l'inscrit. À l'époque, elle commence également la danse classique mais elle arrêtera vite, comprenant que l'équitation occupera une place prépondérante dans sa vie. Juliette pratique les concours depuis l'âge de neuf ans. Elle est d'ailleurs devenue une première fois vice-championne de France de saut d'obstacles à douze ans.

Juliette s'est installée à Tourneville-sur-Mer avec sa famille il y a quatre ans. Auparavant, elle vivait à Caen, où elle pratiquait l'équitation dans un club. Elle a aujourd'hui la grande chance d'avoir ses propres chevaux à demeure, ce qui lui permet de vivre sa passion au quotidien.

Les chevaux, une passion vécue au quotidien

Les poneys de Juliette vivent auprès d'elle, à Annoville, elle peut ainsi aller les voir et les monter tous les jours... un grand bonheur pour cette passionnée !

C'est avec ferveur qu'elle parle d'eux. Elle dit avoir tout de suite réalisé qu'ils étaient son univers. Toute petite, elle adorait déjà brosser les poneys, prendre soin d'eux. « *On pourrait me prendre pour une folle, mais je leur parle et je sais qu'ils me comprennent. Quand je pars en balade, je leur parle, ils tendent l'oreille pour s'assurer de ce que je leur dis. On a une relation hyper-fusionnelle. Ma jument est dans un champ où je peux aller la trouver quand je veux, monter à cru, galoper avec elle, aller à la plage...* ». Si Juliette est une cavalière passionnée, elle est aussi une élève de seconde qui s'arrange pour concilier vie scolaire et passion. « *Dès que je peux, je vais voir mes poneys, en rentrant de l'école, avant ou après avoir fait mes devoirs de classe. Je suis plutôt sérieuse et l'équitation m'enseigne la rigueur. Je suis obligée de faire les choses à l'heure dans mon planning* ».

Dans la famille de Juliette, on ne trouve pas de cavaliers, hormis son grand-père qui faisait un peu de cheval, mais globalement il n'y avait pas d'antériorité familiale. Son père se réjouit de la passion de sa fille car il aime, lui aussi, les chevaux et les côtoie au quotidien. Il les sort, leur donne à manger le matin, prend soin d'eux.

Une jeune fille heureuse et confiante

Si Juliette n'envisage pas à ce stade un futur métier lié à l'équitation, elle ne conçoit pas sa vie sans chevaux. Elle déclare : « *Je suis une fille heureuse, je peux mener ma passion complètement. Je suis consciente et reconnaissante de la chance qui est la mienne d'avoir mes propres poneys et de mener la vie que j'ai envie de vivre* ».

Ma jument est dans un champ où je peux aller la trouver quand je veux, monter à cru, galoper avec elle, aller à la plage...



Lisa Jeanne

Lauréate de la Fondation du Jeune apprenti en esthétique

Créée en 1979, dans la Manche, par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la Fondation du jeune apprenti a pour vocation de valoriser les jeunes dotés d'un parcours de formation particulièrement réussi. En 2024, le comité de sélection de la Fondation du jeune apprenti a sélectionné 125 apprenants parmi les 250 candidats Normands. C'est ainsi que Lisa Jeanne, jeune Tournevillaise de 18 ans a fait partie des 33 lauréats de la Manche.

Le choix d'un cursus en alternance

Lisa poursuit un cursus de formation d'esthéticienne en alternance à l'IFORM (Institut de formation aux métiers de l'artisanat de la Manche) où elle suit des cours une semaine par mois, et à l'institut de beauté *Battitude* à Cerisy-la Salle où elle expérimente son futur métier. Elle a réussi avec mention très bien

son CAP (Certificat d'aptitude professionnelle) d'esthéticienne en 2024. Elle prépare actuellement un BP (brevet professionnel).

Déjà enfant, Lisa avait pris l'habitude d'aller passer du temps dans le salon de coiffure de son père à Hauteville-sur-Mer. C'est ainsi qu'elle a ressenti très tôt qu'elle aimait le contact avec la clientèle et le commerce, d'une façon générale. Puis, elle a fait son stage de 3^e à l'institut *Battitude* à Cerisy-la-Salle. C'est là qu'elle a réalisé que le métier d'esthéticienne l'attirait. Elle a donc fait le choix, après sa dernière année de collège, d'entamer une formation en alternance dans ce même institut. Elle poursuit aujourd'hui sa quatrième année de formation.

Elle apprécie les aspects très variés de son métier. Ce qu'elle aime par-dessus tout, c'est faire du bien aux gens. Les femmes, qui constituent la plus grande partie de la clientèle, repartent du salon, heureuses d'avoir pu se détendre, d'avoir eu du temps pour elles. « *Au cours de ces moments d'intimité partagée, de relâchement et de soins, les clientes parlent beaucoup, se confient parfois* ». Lisa mesure le

rôle d'écoutante qui est aussi le sien lors de ces moments et ce rôle lui plaît. Ses cours à l'IFORM lui enseignent les techniques de vente et les gestes du soin. Maintenant, Lisa a ses propres clientes au sein du salon, ce dont elle sait gré à sa patronne qui lui fait confiance.

Une vocation qui se précise

À la suite de son BP, Lisa envisage de poursuivre sa formation avec un BM (brevet de maîtrise-Bac +2). Elle souhaite acquérir une expérience encore plus grande qui lui permettra de choisir entre plusieurs voies : ouvrir son propre salon, se former au soin d'esthétique en milieu hospitalier, pratiquer le soin à domicile... Elle va d'ailleurs souvent à l'EHPAD de Dangy avec sa patronne où elles proposent des soins aux résidents. L'avenir professionnel de Lisa reste donc ouvert, mais ce qui est sûr c'est qu'elle a d'ores et déjà trouvé sa voie, l'esthétique, c'est vraiment son domaine ! Le fait d'être lauréate de la Fondation du jeune apprenti a été très gratifiant pour elle et l'a confortée dans ses choix.

— Transfert de charges

Équipements sportifs

Ça s'est passé en 2025

Par délibération du 26 mars 2025, le Conseil de la communauté de communes Coutances mer et bocage a décidé de réinterroger l'intérêt communautaire de certains équipements sportifs en établissant une distinction entre les équipements structurants et les équipements de proximité.

De cette analyse, il a été décidé de restituer à Tourneville-sur-Mer, à compter du 1^{er} juillet 2025, le terrain de foot, les vestiaires et le terrain de tennis de Lingreville.

Les charges ont été transférées selon les modalités financières de rétrocession établies par la Commission locale d'évaluation des charges transférées et valorisées à hauteur de 14 000 €, investissements inclus.

D'un point de vue technique, Coutances mer et bocage nous a accompagnés pour la « reprise » en main de ces équipements.

Des conventions sont en cours de rédaction avec les associations sportives les utilisant, à savoir les clubs de foot *US Vanne Sienne et Mer* et *l'Olympique Montmartinais* et *L'Amicale Bouliste* de la Communauté Montmartinaise.

— Côté travaux...

1. Voirie

Ça s'est passé en 2025

Après consultation publique, c'est l'entreprise Colas qui a été retenue pour le programme de voirie 2025. **La rue du Stade, l'impasse Camberton et le parking de l'EHPAD** ont ainsi été refaits en octobre pour un montant total de 53 581 € HT (64 297,20 € TTC).



2. Sécurisation des réseaux électriques et de télécommunication

Ça s'est passé en 2025

Le Conseil municipal a décidé d'**enfouir les réseaux rue du Ruet et rue de la Racine**. Les travaux sont en phase d'achèvement rue du Ruet, pour la seconde les démarches administratives sont en cours.

À venir en 2026

Les élus ont d'ores et déjà validé la proposition du Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche pour les travaux de **mise en souterrain des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public rues du Moulin à vent et de la Villemanièrre**.

➤ **Le coût prévisionnel est de 430 000 € HT avec une participation de la commune d'environ 113 500 € HT.**

+ d'info

De son côté, ENEDIS investit pour adapter son réseau aux aléas climatiques en renforçant ou en sécurisant les lignes aux endroits stratégiques.

Ainsi l'effacement de la ligne moyenne tension au lieu-dit La Liotière à Lingreville ainsi que le développement d'un nouveau réseau souterrain sur une longueur d'environ 1 km s'effectuera du 8 au 19 décembre rue Hippolyte Garnier et rue du Bocage puis à partir du 5 janvier 2026 route des Longs Bois. Nous attirons votre attention sur les risques de perturbation de la circulation pendant la durée des travaux et vous remercions de votre compréhension.

3. Sécurisation de la circulation

En cohérence avec l'urbanisation et afin de limiter la vitesse des véhicules, la zone d'agglomération du Hameau Labour a été étendue rue des Longs Bois, rue de la Roncette et rue du Bocage.

À venir en 2026

Toujours dans cette optique de sécurisation et grâce à l'assistance technique du Département, des expérimentations de sécurité routière vont être menées :

➤ **Une écluse (rétrécissement d'une voie) sera prochainement mise en place sur la Route départementale 220**, Rue de la Sienne (sortie du bourg de Lingreville vers Quettreville-sur-Sienne) pour permettre le ralentissement des voitures en entrée d'agglomération.

➤ **Un carrefour à 4 stops va être expérimenté au croisement de la rue des Mielles, de la rue Méautis et de la rue de la Mer**. Aujourd'hui, les priorités à droite ne sont pas respectées mais la solution qui consisterait à rendre l'une des deux voies prioritaires engendrerait une augmentation de la vitesse des véhicules imprudents.

Pour rappel, le code de la route précise que si deux véhicules arrivent au stop en même temps, c'est la priorité à droite qui s'impose, au-delà c'est la courtoisie qui prime.

4. Renouvellement des canalisations d'eau potable

À venir en 2026

Le premier trimestre 2026, le SDeau50 procédera au **renouvellement de la canalisation d'eau potable rue Jean et Germaine Couraye du Parc** (du Hameau au Roy jusqu'à Hérenguerville) et **rue du Jean** (hameau au Roy). Quelques perturbations seront à prévoir.

— *Grand projet!*

Habitat inclusif

Le projet se concrétise !

Comme nous vous l'annoncions dans le précédent numéro du P'tit journal (N°6), la commune étudiait depuis quelque temps la création d'un habitat inclusif pour seniors. Avant d'engager concrètement le projet, il était primordial d'informer plus avant les habitants intéressés et de recueillir leurs avis.

C'est pourquoi une réunion publique s'est tenue le 26 juin 2025, dans la salle communale de Lingreville. Le projet, qui prendra place dans l'actuel gîte communal (ancien presbytère), a été présenté par des élus de la commune et une chargée de mission du conseil départemental de la Manche. Pour rappel, le Conseil départemental de la Manche a déjà acté l'octroi d'une subvention d'aide à la vie partagée à notre commune. Une quarantaine de personnes étaient présentes, qui se sont montrées vivement intéressées par ce mode d'habitat collectif et ont fait part de leur désir de voir le projet advenir. Des échanges riches et nombreux ont eu lieu. Ils sont d'ailleurs appelés à se poursuivre, car le projet se construira avec ses futurs premiers habitants.

Lancement du projet

Confortés par l'adhésion des habitants, les élus ont donc décidé de lancer concrètement le projet. Après les études préalables de faisabilité économique et architecturale, un appel d'offre public vient d'être promulgué afin de recruter le maître d'œuvre.

+ *d'info*

Le futur habitat comportera neuf logements de 25 à 30 m² chacun.

De spacieux espaces communs permettront de partager les temps de loisir, d'échanges, de repas, d'activités multiples, tandis que chaque habitant jouira également de son espace personnel. Chaque logement sera équipé d'une kitchenette et d'une salle d'eau. Un vaste jardin sera à la disposition des locataires qui pourront y cultiver fleurs ou légumes. L'inclusion des habitants dans la commune sera favorisée par la réalisation d'un chemin public qui traversera la propriété et permettra de se rendre du bourg au pôle santé.

— De mai à novembre

Une saison très active !

Ces derniers mois, notre commune a connu une activité dense. Celle-ci est le fruit d'actions menées par la commune, mais aussi par le riche tissu associatif qui s'y déploie. Toutes ces associations donnent de l'âme et du dynamisme à la vie de notre commune. Nous les remercions pour leur engagement, pour le lien qu'elles tissent entre les habitants et les actions qu'elles portent au quotidien.

4/05 • Vide-grenier du comité des fêtes de Lingreville

8/05 • Commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale



Une cérémonie militaire était organisée par la gendarmerie avec Stéphane Gautron, commandant de la compagnie de Coutances, avec la participation des pompiers, des enfants de l'école primaire et de la chanteuse Aurore Baker.

18/05 • Banquet musical à l'EHPAD



Offert par l'équipe de *Chauffer dans la noirceur* pour les résidents ainsi que des habitants de la commune tirés au sort sur la liste électorale.

19/05 • Chantier nature



Réalisé dans les dunes, avec 16 lycéens de Lisieux en Service National Universel, encadrés par le garde du littoral, Stéphane Lemière. Merci à eux !

14/06 • Fête de la musique

Par le comité des fêtes de Lingreville, sur la place du marché à Lingreville, avec le groupe *The Bakers*.

19/06 & 21/08 • Les balades du jeudi

Par l'association d'animation touristique de la côte des Havres.

13/07 • Méchoui du comité des fêtes de Lingreville

18/07 > 22/08 • Les concerts d'été

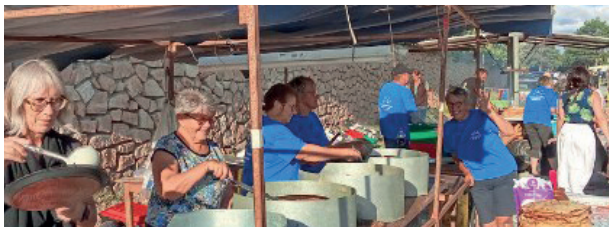


Sur la place du marché à Lingreville, les concerts ont, cette année encore, attiré beaucoup de monde.

19/07 • Vide-grenier

Organisé par l'association *Annoville pour tous*, le vide-grenier a fait le plein de visiteurs et d'exposants.

2/08 • Apéro-concert réussi à la plage



Proposé par le comité des fêtes de Lingreville.

.....

15/08 • La fête des moules

Organisée par le comité des fêtes d'Annoville, la fête des moules a réuni une grande foule.

.....

20/09 • Journées européennes du Patrimoine



L'association *Les patrimoines de Tourneville-sur-Mer* a proposé sa première manifestation publique avec une promenade guidée de l'habitat rural et des églises, et un concert de guitares le soir.

.....

6/10 • Journée portes ouvertes à Biopousses

Biopousses a proposé une journée portes ouvertes sur ses sites du Bengale et des Longs bois.

.....

9/10 • 3^e ApéroCoop



©Bertrand Chrétienne

La P'tite Coop organisait son 3^e ApéroCoop, avec le groupe *Enomystik*.

.....

18/10 • Journée don d'organes



Une journée entière dédiée au don d'organes, organisée par la commune et Clémme Vrac, avec la participation des associations France Rein, Manche Leucémie et l'équipe de coordination du don d'organes de l'hôpital de Saint-Lô.

.....

29/10 • Défil'age



Les EHPAD de Tourneville-sur-Mer, Cérences et Marigny ont organisé un magnifique défilé de mode, conçu et réalisé par leurs résidents.

.....

11/11 • Commémoration de l'armistice de la seconde guerre mondiale



22/11 • Le repas des aînés



175 convives ont goûté le temps passé ensemble et apprécié les chansons d'Aurore Baker.

.....

Mairie déléguée d'Annville

📍 177, rue de la Libération
☎ 02 33 47 67 26
✉ commune@tourneville-sur-mer.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 11h-12h30
Jeudi : 17h-19h
Vendredi : 15h45-17h15

Mairie déléguée de Lingreville

📍 6, place du marché
☎ 02 33 47 53 01
✉ commune@tourneville-sur-mer.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi : 14h-19h
Mercredi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h & 14h-15h30

+ d'actu

➤ www.tourneville-sur-mer.fr

🗨 appli? Panneau Pocket



Tourneville
• sur-mer •



Cérémonie des vœux 2026

Sabrina Regnault

Maire de Tourneville-sur-mer
et Maire déléguée d'Annville,

Jean-Benoît Rault

Maire délégué de Lingreville,

**les adjoints, les conseillers municipaux
et le personnel communal**

*Vous souhaitent
une très bonne année
2026*

et ont le plaisir de vous inviter
à la cérémonie des vœux
le dimanche 18 janvier 2026
à 11h à la salle des fêtes de Lingreville

